



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

Mme Rose-Marie FALQUE a été désignée secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	11	2
Nombre de procurations	8	/
Nombre de suffrages exprimés	19	1

Etaient présents	Monsieur Daniel MATERGIA Monsieur Pierre BOILEAU Monsieur Alde HARMAND Monsieur Henry LEMOINE Monsieur Claude GRAUFFEL Monsieur Christophe SONREL Madame Rose-Marie FALQUE Madame Viviane PLANCHAIS Monsieur François DIETSCH Madame Martine BOCOUM Madame Blandine SOUVAY Monsieur Valentin DETHOU Madame Chantal FINCK
Ont donné procuration	Monsieur Philippe ARNOULD à Monsieur Henry LEMOINE Monsieur David GARLAND à Monsieur Claude GRAUFFEL Monsieur Serge DE CARLI à Monsieur Alde HARMAND Monsieur Eric PENSALFINI à Monsieur François DIETSCH Monsieur Bernard BERTELLE à Monsieur Daniel MATERGIA Monsieur Didier JACQUOT-HECK à Monsieur Valentin DETHOU Monsieur Yannick HELLAKE à Madame Rose-Marie FALQUE Monsieur Bertrand MASSON à Madame Martine BOCOUM
Etaient excusés	Monsieur Jean-Jacques PIERRET Monsieur Luc BINSINGER Monsieur Jean-Marc FOURNEL Madame Catherine PAILLARD Madame Michèle PILOT Monsieur Pascal SCHNEIDER Monsieur Ousmane SAMB Madame Véronique BILLOT

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Agnès MAYER, Payeur départemental

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JANVIER 2025
POINT A L'ORDRE DU JOUR :**

**CDG 25/01 – MISSIONS SUPPORTS – POLE RESSOURCES & DEVELOPPEMENT –
SERVICE AFFAIRES GENERALES – COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21
NOVEMBRE 2024**

Lors de sa séance du 21 novembre 2024, le conseil d'administration du Centre de gestion, sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA, Président, a décidé :

- 1) D'approuver le compte rendu de la séance du 8 juillet 2024
- 2) D'approuver le débat d'orientation budgétaire (DOB) 2024
- 3) D'approuver les taux de cotisation et autres tarifs des services pour 2025
- 4) D'approuver le taux de contribution des collectivités non affiliées au financement des missions visées à l'article L452-39 du code général de la fonction publique
- 5) D'approuver les coûts de concours et d'examens professionnels
- 6) D'approuver les tarifs des expertises réalisées par des professeurs psychiatres, neuropsychiatres ou neurologues, sollicités dans le cadre du conseil médical
- 7) D'approuver la non facturation du deuxième créneau de visite médicale lorsque l'infirmier renvoie l'agent vers le médecin de prévention
- 8) D'adopter la décision budgétaire modificative n°1 sur l'exercice 2024
- 9) D'instituer le plan de formation du personnel, d'inscrire les au budget les crédits correspondants et d'autoriser le président à signer tout acte y afférent
- 10) De valider le point d'étape sur la mise en place du réseau départemental des secrétaires généraux de mairie
- 11) D'approuver la prorogation d'une année de la convention de mise en œuvre des garanties de protection sociale complémentaire au titre du risque « prévoyance »
- 12) De supprimer la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail placée auprès du comité social territorial du centre de gestion
- 13) D'approuver les contrats, conventions et marchés passés dans le cadre de la délégation attribuée au président

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu de la séance du 21 novembre 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,**



**Daniel MATERGIA
Maire de SANCY**

